

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'Herry
séance du 04/08/2017

- TRAVAUX VOIRIE

M. le Maire rappelle que sur proposition de la Commission des routes, il est envisagé la réfection en enrobé à chaud, de la route des Camuzats, d'un chemin aux Soucis et d'un chemin à la Sarrée.

Il présente le devis des Sociétés MERLOT, LA COLAS et EUROVIA.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir la Sté MERLOT, moins-disante, pour la somme de 30 269,74 € TTC.

- RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU

M. le Maire fait état du rapport du SIAEP de Sancergues sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'alimentation en eau potable. Le Conseil Municipal approuve ledit rapport qui est à disposition des administrés en mairie.

- FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

M. le Maire propose de participer à hauteur de 1 500 €, dans le cadre de la convention relative à la contribution financière au Fonds de Solidarité pour le Logement, comme les années précédentes. Le Conseil Municipal donne son accord.

TRAVAUX DEPARTEMENTALE 7 HERRY-LA CHARITE

M. le Maire expose que les travaux de renforcement de chaussée et de berges du canal se dérouleront en plusieurs tranches : Démolition du muret inférieur et mise en place des palplanches, démolition du muret supérieur et coulage d'une longrine béton sur laquelle sera posée une glissière de sécurité et injection de béton en renforcement de chaussée. A chacune de ces étapes, la circulation sera interrompue totalement et des déviations seront mises en place. De ce fait, le bourg d'Herry supporte un passage de poids-lourds important qui détériore les chaussées. Il est à noter que la première étape est terminée et que nous ne connaissons pas la date de reprise du chantier.

